

DE RENÉ REVOL, MAIRE DE GRABELS | NOVEMBRE 2014

GRABELS SE RELÈVE !

NOUS NOUS SOUVIENDRONS TOUS DE CETTE NUIT DU 6 AU 7 OCTOBRE OÙ DES INTEMPÉRIES EXCEPTIONNELLES, SUIVIES D'UNE CRUE INÉGALÉE, ONT DÉVASTÉ NOTRE VILLAGE. APRÈS UN MOIS D'EFFORTS INTENSIFS NOUS COMMENÇONS À VOIR LE BOUT DE LA CRISE. CE MESSAGE A POUR BUT DE FAIRE LE POINT ET DE DONNER LE MÊME NIVEAU D'INFORMATION À TOUS. JE RÉSERVERAI UNE PROCHAINE LETTRE AUX AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX OÙ LE TRAVAIL SE POURSUIT MALGRÉ TOUT AU MÊME RYTHME.



Avant de rentrer dans mon propos, je dirais quelques mots sur la belle commémoration que nous avons eu ce 11 novembre : forte affluence, présence dynamique des enfants, un fort sentiment de rassemblement et de fraternité... C'est ce que j'ai essayé d'exprimer dans mon allocution que vous pouvez écouter [ICI](#).

LE BILAN DE LA CATASTROPHE

Les organismes compétents (syndicat de bassin SYBLE, services de l'Etat, Agglomération, Commune) sont en train de préparer un état précis des phénomènes météo et hydrauliques de cet épisode et je ne manquerai pas de vous le faire connaître dès qu'il sera finalisé. D'ores et déjà nous savons que les précipitations sur Grabels ont représenté un cumul de 280 litres au m² en deux heures de temps ce qui correspond un degré d'intensité jamais relevé ; la crue des cours d'eau Rieumassel, Redonnel, Soucarède et Mosson a atteint des niveaux nettement supérieurs aux grandes crues de : 2003, 2002, 1982, 1968, 1933, 1906... Allez par exemple au moulin de la grave où une plaque re-

présente le niveau atteint en 1933 et vous verrez que cette fois ci la crue a été bien plus élevée. A cette crue déjà destructrice en soi (ralenti par les effets du bassin du mas d'Armand réalisé en 2010) s'est ajouté les effets d'un ruissellement énorme qui a transformé rue et routes en rivières et torrents. Je fais tout mon possible pour que ce bilan sorte dans les jours qui viennent et qu'ainsi sur ces bases nous puissions engager études et travaux au plus vite.

Le bilan matériel s'établit ainsi dans l'état actuel de nos connaissances :

Nous avons recensé 570 foyers sinistrés dont 423 qui se sont déclarés en Mairie (auquel il faut ajouter des déclarations de sinistre plus léger non transmis en Mairie).

Parmi eux 364 foyers ont vu les pièces de vie atteintes.

Une soixantaine de foyers ont du trouver des logements d'urgence une partie dans la famille ou les amis et une trentaine dans des hôtels ou résidences. Certains ont pu regagner leurs domiciles mais à ce jour 30 familles ne peuvent retourner dans leur maison.

232 véhicules ont été détruits.

Des bâtiments communaux ont été gra-

vement endommagés (épicerie sociale, Centre Socioculturel de Gutenberg) ou plus légèrement atteints. Des voiries ont été fortement dégradées dont la plus impressionnante est le pont derrière

l'école maternelle. Une première expertise évalue les dégâts sur les biens communaux à plus d'un million d'euros.

NOTRE ACTION

LA SÉCURITÉ CIVILE

Les dispositifs mis en œuvre dans cette nuit sont les suivants :

- Alors que les prévisions météo nous avaient placées dans un état d'alerte moyen (alerte orange précipitations, alerte jaune crue), devant les précipitations grandissantes nous avons pris l'initiative de déclencher le PC de crise à 22h30. La société PRÉDICT nous a informés à ce moment de la densité de l'épisode. Avant 23h, avec les élus qui ont pu me rejoindre en Mairie nous mettons en place les dispositifs prévus dans le Plan Communal de Sauvegarde élaboré en 2009. L'abonnement à cette société (filiale privée de Météo France) fort efficace est payant et facultatif. Nous nous félicitons qu'à notre initiative l'Agglomération le prenne en charge à partir de cette année et le généralise aux 31 Communes. A notre avis cela devrait faire partie du service public gratuit et obligatoire.





- A 23h, constatant que la cellule de crise de la Préfecture n'était pas activée, en concertation avec les pompiers et la gendarmerie (qui eux ont été réactifs) nous mettons en place les premiers secours à partir de notre PC de crise en Mairie. Nous avons envoyé alors le message de télé-alerte donnant les consignes de sécurité. Ce service permet de téléphoner en une fois à la totalité des numéros fixes de la Commune (hormis la liste rouge) ainsi qu'à ceux qui nous ont donné leur numéro de portable. Le bilan téléphonique fait apparaître que 2389 numéros ont été contactés en 60 minutes. D'autant qu'à minuit trente c'était la panne électrique généralisée. Ce dispositif a permis, j'en suis sûr, de sauver des vies. Là aussi cela, devrait être un service obligatoire et gratuit pour les Communes. La liaison Commune / Prédic / Pompiers / Gendarmes a bien fonctionné et notamment a permis de récupérer des personnes en difficulté par hélitreuillage. Il serait utile d'améliorer le dispositif en ayant des correspondants bien définis par quartiers sensibles.

- Dans la nuit nous avons ouvert la salle polyvalente comme lieu de refuge et elle est devenue ensuite le centre névralgique de la solidarité. En fin de nuit nous avons mobilisé par télé alerte la Réserve Communale, soit une soixantaine de personnes bénévoles inscrites pour intervenir dans ce type de situation. En une demi-heure ils étaient quasi au complet. Là aussi il y a très peu de Communes qui en disposent et il serait bien de généraliser les Réserves Communales. Nous prendrons le temps de faire le point pour améliorer encore ces moyens de sécurité civile et nous tiendrons une réunion publique à ce sujet.

NOTRE ACTION LA SOLIDARITÉ

A partir du 7 octobre, nous avons piloté une véritable armée de bénévoles qui s'est mis à la disposition de la Commune pour venir en aide aux sinistrés ainsi que des associations (Secours Populaire, Croix Rouge, Croix Verte, Secours Catholique, ALCV, etc...), des services techniques de Grabels (qui étaient au complet et qui se sont mobilisés de manière exemplaire) mais aussi les services d'une vingtaine de Communes ainsi ceux que de l'Agglomération. De très nombreux Grabellois, la quasi-totalité des élus, de très nombreuses associations sportives et culturelles mais aussi des bénévoles venants spontanément des villages voisins et de Montpellier. Les entreprises grabelloises ont immédiatement mis leurs moyens à disposition. Je ne peux ici citer tous ceux qui sont intervenus et nous ne manquerons pas de le faire dans une prochaine édition de l'Avy.

A partir de la salle polyvalente, pendant 13 jours consécutifs y compris le samedi et le dimanche, l'action s'est organisée ainsi :

- **Un pôle technique** coordonné par Jean-Pierre Olivariès (adjoint au Maire délégué aux grands travaux, aux services techniques et à la protection durable des territoires) chargé de mener

les opérations de nettoyage des domiciles et des voiries et d'assurer une sécurisation provisoire ainsi que l'évacuation des encombrants.

- **Un pôle humanitaire** coordonné par Marie-Annick Alexandre (adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance, et à l'éducation pour tous) en liaison avec Nicole Sorriaux (adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, à l'emploi et au CCAS) et le CCAS, assurant dans la salle polyvalente fourniture de biens alimentaires, vêtements, petit matériel. Une moyenne de 500 repas ont été servis chaque jour matin, midi et soir en utilisant les dons alimentaires. Je rends ici hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour rendre ce service. Au-delà des repas on sentait bien que chacun avait besoin de réconfort. Des moments d'écoute ont été aussi mis en place avec des professionnels bénévoles.

Notons aussi la mise en place d'une laverie avec le matériel fourni par une grande enseignes. De leur côté, à ma demande, les services administratifs municipaux ont interrompu leurs activités habituelles pour se mettre à la disposition des sinistrés pour les accompagner



dans leurs démarches auprès des assurances et ainsi 423 dossiers ont été traités en Mairie. Nous avons immédiatement demandé le

classement en catastrophe naturelle, l'arrêté a été publié dans le journal officiel le 7 novembre 2014. Permettez-moi ici d'espérer que l'Etat accélère ses procédures !

L'action de solidarité se poursuit tant les besoins demeurent importants pour certains habitants. Nous avons ouvert un compte pour recueillir les dons ; ce compte intitulé « Trésor public - Intempéries » est géré par le Trésorier public. De très nombreux dons ont été recueillis et ce compte sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2014. Je proposerai au Conseil Municipal de diviser la somme par le nombre de sinistrés dans leur habitation et ainsi chacun touchera la même somme. Un certain nombre d'initiatives se poursuivent pour récolter des fonds pour les sinistrés :

théâtre de la Gerbe grabelloise ce dimanche 16 novembre à 17h salle Richard Campos, Concert exceptionnel à l'Eglise le dimanche 7 décembre à 17h et enfin une grande journée de solidarité municipale et associative le samedi 13 décembre salle polyvalente. Nous aurons l'occasion de préciser tous ces rendez vous.

Par ailleurs les personnes et familles qui seraient dans des situations sociales et financières difficiles suite à la catastrophe peuvent monter un dossier d'aide exceptionnelle auprès du CCAS qui l'instruira dans les plus brefs délais.

NOTRE ACTION

LE RELOGEMENT

Outre les propositions faites par les assurances nous avons dû assurer le relogement d'urgence de nombreuses personnes qui ne pouvaient plus regagner un domicile dévasté. La Commune a donc avancé le coût de 624 nuitées environ à ce jour dans des hôtels ou résidences, ces sommes seront remboursées par le Fond d'Aide au Relogement d'Urgence (FARU) qui a été activé. La solidarité amicale et familiale a aussi joué pour reloger certaines familles. Dans le parc privé dans les quartiers du Rio et du Plein Soleil ainsi qu'à la Soucarède plusieurs maisons doivent être entièrement reconstruites voire surélevées pour se situer au-dessus du niveau atteint par les eaux. Cela va prendre plusieurs mois et nous allons accompagner de près ces familles.



Concernant la résidence des Bugadières dans le parc social, le propriétaire la S . F . H . E . groupe Arcade nous a i n f o r m é

qu'une vingtaine de maisons devaient être reconstruites ce qui suppose un relogement des familles concernées. Ce relogement pour un an maximum est piloté par la Mairie via le CCAS en partenariat avec tous les bailleurs sociaux de l'agglomération qui se réunissent chaque semaine en Mairie pour suivre ce relogement. Quant aux 28 autres maisons des Bugadières elles seront rénovées sans que les résidents n'aient à quitter leur domicile. La SFHE nous précisera le détail de son programme de

travaux d'ici le 24 novembre.

NOTRE ACTION

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Naturellement ces projets de reconstruction sont conditionnés par la mise en œuvre de moyens et d'ouvrages nouveaux de lutte contre les inondations. Ayant la charge de ce dossier dans les missions qui sont les miennes en tant que Vice-président de l'Agglomération, je peux suivre directement ce dossier.

Comme je vous le disais au début, le bilan précis météo et hydraulique va être finalisé dans les jours qui viennent. De nouvelles études sont indispensables puisque les études utilisées aujourd'hui datent de 2001 et l'ampleur de l'évènement du 6 octobre commande des études qui nous permettent de calibrer des ouvrages d'une autre dimension. Ces études viennent d'être diligentées par l'agglomération. Et le 30 octobre le conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur le PAPI 2 que j'ai présenté à l'assemblée. Le PAPI 1 (Programme d'action de préventions des inondations) a permis sur la période 2007 / 2014 de financer tous les ouvrages de protection du Lez proprement dit dont on a mesuré les effets bénéfiques lors des épisodes récents. Le PAPI 2 sur la période 2015 2020 envisage d'investir 16 millions sur essentiellement la Mosson et ses affluents ainsi que sur les phénomènes de ruissellement urbains qui sont liés. Soyez assurés que les élus grabellois vont être mobilisés pour que ce programme soit réalisé dans les délais annoncés. Je précise que les services de la Préfecture nous ont précisé que c'est dans cette période 2015 / 2020 que le zonage du PPRI (rouge et bleu) sera instruit et décidé. Il n'est donc pas immédiat mais il se fera dans ces délais.

Enfin et surtout la lutte contre les inondations implique un tournant majeur dans les formes de notre urbanisme. Déjà le PLU actuel avait fortement réduit les droits à construire et accru les obligations de perméabilité des sols. Mais cela n'empêche pas certains de s'appuyer sur des règles antérieures pour imposer à Grabels des projets fous comme celui de 17 maisons à la place d'une seule au bord du Rieumassel ! J'utiliserai tous les moyens à ma disposition pour barrer la route à ce bétonnage insensé.

Mais il faut aller plus loin. Ainsi, avant

le passage en Métropole, le Conseil Municipal prochain va prescrire une révision du PLU (Plan Local d'urbanisme) qui aura comme motif principal la lutte contre les inondations. Il est temps que nous prenions tous la mesure de ce que nous devons collectivement faire pour protéger notre territoire et ses habitants.



Voilà l'essentiel des informations que je voulais vous transmettre concernant la catastrophe, ses conséquences et les actions menées. Je me tiens à votre disposition pour vous apporter telle ou telle précision.

Sous quinzaine, je vous enverrai une autre missive pour faire le point sur les autres grands dossiers sur lesquels le travail a continué malgré les évènements : le LIEN ; la fin des travaux au mas d'Armand (vestiaires du stade Serge Oltra, micro crèche, city stade) ; passerelle chemin mas de Matour, Maison Commune et Esplanade qui avance à grands pas, préparation de la rentrée scolaire et de la nouvelle école pour 2017 ; mise en place de la régie publique de l'eau ; travail avec l'agglomération sur les transports et la culture...

Comme vous le voyez le travail ne manque pas. Mais le Maire que je suis peut vous assurer qu'en accomplissant toutes ces tâches on sent que quelque chose a changé dans notre village : un puissant sentiment de solidarité nous a uni par delà nos différences et que cela au moins est un acquis précieux de ce que nous venons de vivre. Préservons-le ensemble.

Cordialement

René REVOL

Maire de Grabels